



Saison 2023 - 2024

Association des Clubs Hainuyers de Volley-ball

Association Sans But Lucratif affiliée à
Fédération Volley Wallonie Bruxelles (F.V.W.B)
du Volley Belgium (anciennement F.R.B.V.B.)

Date : 08 Avril 2024

Lieu : Visio - conférence.

Personnes présentes :

Denis VAN BEVER, Annick VIVIER, Yves PADUART, Patrick CARLIER, Éric LETOT Frans POTIERS, Patrick CARLIER, Thérèse LEFEVRE, Adrien VANMORTEEL, Blaise PECHEUR.

Début de réunion à 19 h 00.

1. Approbation du PV de CA du 11 Mars 2024.

⇒ Le rapport est approuvé à l'unanimité.

2. Présidence.

Retour réunion volley Belgium.

- Présentation règlement de compétition – aucun vote n'a été émis :
 - ⇒ Championnat ligue dames : passage à 12 équipes pour la saison 2025-2026
 - ⇒ Evaluation en 2026
- Les arbitres seront payés par virement bancaire en Volley Belgium lors de la prochaine saison.
- Si entraîneur n'as pas le (niveau) grade pour le niveau où il coache : une amende sera appliquée dorénavant.
- Vidéo challenge pour toutes les équipes en Liga Messieurs. En cas de non-respect, une amende sera appliquée.
- Compétition :
 - ⇒ A l'heure actuelle, une équipe qui déclare forfait en N2M descend en N3.
 - ⇒ Lors de la prochaine saison, l'équipe ayant déclaré forfait sera reléguée dans son aile à la plus basse division => c'est normalement acquis.
- Deux séries de 7 ou 8 équipes en N1D sont à la réflexion.

Siège social : rue Général Leman 11 - 7350 HAININ

Président : Denis VAN BEVER, Rue Van Petegem, 43 à 6030 GOUTROUX president@achvb.be

Secrétaire : Blaise PECHEUR, Rue Touvent, 7 à 6470 SIVRY secetaire@achvb.be

Site officiel : www.achvb.be – N°entreprise : 0430 368 214 – N°compte : BNP-Paribas BE15 0014 2671 7830

- Championnat national des jeunes : le classement sera déterminé sur le nombre de victoire et ensuite sur le nombre de set gagnés.
- Linde MAERTENS est pressentie comme candidate internationale
- CNA : 14 arbitres (max 7 par ailes) peuvent être sélectionnés pour passer l'examen en Volley Belgium.
- Polo arbitrage : Volley Vlaanderen vend les polos 25€ alors qu'ils leur coûtent 12 € sponsoring déduit. Arturo n'est pas d'accord avec cette façon de faire et reviendra avec une nouvelle proposition.
- Montée en ligue dames avec dérogation de 2 ans pour la mise aux normes des salles
- Volley Vlaanderen n'a toujours pas payé la CEV (Championnat d'Europe)
 - ⇒ Risque de ne pas pouvoir présenter de nouveaux candidats lors des élections de la CEV.
 - ⇒ Sont pressentis : KRIESCHER – JUWET – NOGARA – DE DOBELEER
- Luc HAEGEMANS pressenti pour être Président Volley Vlaanderen

Retour réunion FVWB.

- Finales Inter provinces : nouveau règlement de compétition présenté pour l'année prochaine
- Tour des 10^{ème} et tour des 2èmes AOC se jouera le 4-5 mai 2024.
- Les licences bénévoles ne permettront pas d'occuper une fonction officielle.
- Audit communication à mettre en place.
- Plan stratégique : « task force » à déposer pour le 30 octobre 2024.
- Evolution de « Fed Inside » vers « Clubee ? » pour une durée de cinq ans de contrat.

3. Secrétariat

- Courrier de Jean Paul BUXIN signalant des indisponibilités de sa salle pour la préparation des élections.
- Courrier de VC Binchois : demande de changement de date pour la finale des U19G.
- Candidature (s) au poste d'Administrateur : Laurent HANNECART
- Suspension de joueuses (en attente de décision finale) :
 - **Audrey EVERAERTS** (licence n° 210974 , affilié au club de Farciennes) sera suspendue de toutes fonctions, à l'exception de celles de président, de secrétaire et d'arbitre, pour deux (2) week-ends de championnat, la suspension pour un (1) week-end de championnat étant effectivement appliquée lors du week-end de championnat du 20-21 avril 2024 et la suspension pour l'autre week-end de championnat étant appliquée s'il est à nouveau sanctionné pour des infractions similaires dans une période se terminant le 31 mai 2025.
 - **Laurie BLONDELLE** (licence n°200855, affiliée au club de V.A. Bourlettis) sera suspendue avec sursis de toutes fonctions, à l'exception de celles de président, de secrétaire et d'arbitre, pour deux (2) week-ends de championnat. Cette suspension sera exécutée de façon effective si elle est à nouveau sanctionnée pour des infractions similaires dans une période se terminant le 31 décembre 2025.
 - **Stéphanie VISEE** (licence n°219955, affilié au club de V.A. Bourlettis) sera suspendue avec sursis de toutes fonctions, à l'exception de celles de président, de secrétaire et d'arbitre, pour un (1) week-end de championnat. Cette suspension sera exécutée de façon effective si elle est à nouveau sanctionnée pour des infractions similaires dans une période se terminant le 31 mai 2025.

- **Sabine GEENS** (licence n°216150, affilié au club de V.A. Bourlettis) sera suspendue avec sursis de toutes fonctions, à l'exception de celles de président, de secrétaire et d'arbitre, pour un (1) week-end de championnat. Cette suspension sera exécutée de façon effective s'il est à nouveau sanctionné pour des infractions similaires dans une période se terminant le 31 mai 2025.

4. Trésorerie

- Analyse des dépenses des différents membres et commissions

5. Vice-Présidence

RAS

6. Tour des commissions

CPCI

- Situation actuelle montées - descentes (projection à 2 week-end de la fin)
 - EN DAMES : 3 descendants
 - P1d : 4 descendants
 - P2d : 2 descendants
 - P3d : 4 descendants
 - En MESSIEURS :
 - P1M : 3 descendants
 - P2m : 4 descendants
 - Les 1^{er} et 2^{ème} montent en P2M ET P2D
 - Les 2^{ème} des autres séries font le tour des 2èmes et les suivants participent aux matchs de classement.
- Situation du DCA St Ghislain
 - Descendant réglementaire mais déclare forfait
 - Descendent en FVWB : demande de dérogation au CA FVWB pour ne pas descendre dans la plus basse division dans l'AOC, c'est-à-dire en P4D
- Les N3 DAMES de Nalinnes ne seront peut-être pas réinscrites.
- Coupe du Hainaut (Coupe et récompenses) : c'est en cours.
- Candidatures pour les tours finaux : à ce moment, aucune équipe ne s'est désistée mis à part :
 - Fleurus p3bd, p2d
 - Enghien p3m
 - Mouscron p3m
 - Enghien p4d
- Formulaire d'inscription saison 2024-2025

Siège social : rue Général Leman 11 - 7350 HAININ
Président : Denis VAN BEVER, Rue Van Petegem, 43 à 6030 GOUTROUX president@achvb.be
Secrétaire : Blaise PECHEUR, Rue Touvent, 7 à 6470 SIVRY secetaire@achvb.be
Site officiel : www.achvb.be – N°entreprise : 0430 368 214 – N°compte : BNP-Paribas BE15 0014 2671 7830

JEUNES

- Tout est en cours
- Matches « minimes » : rien d'irrégulier même s'il y a un joueur plus fort.

TECHNIQUE

- Bilan de la saison
- Classement : 2^{ème} chez les garçons ainsi que chez les filles
- Entraînement toujours à Mouscron pour deux heures d'entraînement, c'est loin et pour peu de temps de jeu.

STATUTS

- Présentation des nouvelles modifications du ROI

ARBITRAGE

- Désignations finales :

⇒ Jeune filles	Emilie Chatelle	René Dangriaux
⇒ Jeunes garçons	Clément Fontaine	Régis Van Coillie
⇒ Dames	Noah Smoos	Etienne Poriau
⇒ Messieurs	Johnny Martin	Corentin Deblicquy

- Formation des 2èmes :

Projet concernant le retour d'un deuxième arbitre en P1 hommes saison 2024-2025

1. Objectifs

L'objectif de ce projet est de pouvoir offrir une passerelle aux arbitres provinciaux qui obtiendront le grade FVWB vers le poste de deuxième arbitre en VB National 3 (Modalités encore à déterminer avec la CFA et la CNA). En effet, à l'heure actuelle, ni la FVWB, ni les provinces en Wallonie n'offre de formation aux arbitres à ce poste.

De plus, un second arbitre à ce niveau va permettre de diminuer le nombre d'incidents rencontrés lors des matchs et va permettre de meilleures prises de décisions arbitrales.

2. Préparation et mise en place du projet

La CPA s'est réunie ce 03 avril et a réalisé une liste de candidats à qui le projet sera présenté lors des 2 réunions d'informations qui seront données le 4 mai à Charleroi et le 11 mai à Péruwelz

Dans le cadre de cette formation, nous avons prévu de mettre à disposition des arbitres pour les tournois et matchs amicaux de début de saison.

Pourquoi une augmentation de la prestation ?

Les deux arbitres seront présents pour officier pendant le match réserve et le match première. En effet, le deuxième officiera en tant que premier durant le match réserve et inversement durant le match première.

Afin de limiter un maximum les frais pour les clubs, nous privilégierons le covoiturage.

4. Suivi de la formation de deuxième arbitre

- Des visionnements seront effectués durant la saison
 - Il sera demandé au premier arbitre de nous transmettre un rapport après chaque match.
 - Des réunions seront organisées durant la saison hors réunion et recyclage des arbitres.
-
- Etienne Poriau arrête les désignations en fin de saison.

Denis VAN BEVER

Blaise PECHEUR

Président ACHVB

Secrétaire ACHVB